

Développement régional—Loi

d'Ottawa-Ouest (M. Francis) aimerait connaître ce type d'inégalités. Les constructeurs de maisons préfabriquées ayant à livrer des unités à Port Churchill et à la baie d'Hudson ont intérêt à les envoyer par chemin de fer à Montréal, où elles sont chargées sur des bateaux qui remontent le Saint-Laurent, côtoient Terre-Neuve, remontent l'Atlantique pour revenir dans la baie d'Hudson, car en raison du tarif-marchandises, cela leur coûte moins cher que de les acheminer par chemin de fer jusqu'au port de Churchill, qui n'est pourtant distant que de quelques centaines de milles. Par Montréal, l'itinéraire est quatre, cinq ou même six fois plus long.

Les fonctionnaires de la baie d'Hudson m'en ont fourni la raison: il n'y a pas, au port de Churchill, ce qu'il faut comme péniches et autres installations pour acheminer les maisons préfabriquées. Il faudrait que le gouvernement se penche sur certains goulots d'étranglement en matière de développement régional et de transport. Qu'il envisage, par exemple, d'utiliser le port de Churchill, et d'assurer dans une plus large mesure la transformation de nos matières premières comme les produits alimentaires, le gaz ou le pétrole de l'Ouest, le produit de la pêche, etc. Il me semble que dans notre pays, les écarts economico-régionaux s'élargissent au lieu de rétrécir, et je pense que l'argent investi dans le ministère de l'Expansion économique régionale pourrait nous rapporter beaucoup plus.

J'ai une autre préoccupation à exprimer, et je dirai deux autres choses au sujet du ministère de l'Expansion économique régionale. Il me semble que la centralisation s'accroît à la Fonction publique, qui grossit sans cesse dans la région Ottawa-Hull. Lorsqu'il parle de développement régional et d'inégalités, le gouvernement devrait envisager très sérieusement la décentralisation d'un plus grand nombre de ministères fédéraux.

Par exemple, pourquoi le ministère des Pêches ne pourrait-il pas être situé dans les provinces atlantiques, ou le ministère de l'Agriculture, et peut-être celui des Transports, quelque part dans les Prairies? Je cite ces deux exemples au hasard, il y en a peut-être d'autres plus logiques, mais il me semble que c'est une possibilité à envisager. Il faudrait songer sérieusement à établir l'administration centrale et le personnel de plusieurs ministères du gouvernement à l'extérieur de la région d'Ottawa-Hull, dans des régions qui profiteraient vraiment de ces nouveaux emplois et du stimulant économique. Ainsi, les habitants du Québec, des provinces atlantiques et des Prairies sentiraient davantage qu'ils font partie de notre pays. Il ne faudrait pas examiner cette question d'un point de vue idéologique ou partisan, mais plutôt la considérer comme un programme de développement et d'unification du pays.

La dernière préoccupation que je désire exprimer, étant donné qu'on nous propose de prolonger la loi pour une période de cinq ans, concerne certaines subventions accordées aux entreprises privées.

Comme l'a signalé le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) à la deuxième lecture, dans bien des cas, nous entendons parler du nombre d'emplois que l'on compte créer, mais nous ne savons jamais combien les sont effectivement ni quelles sont les retombées à long terme de certaines subventions versées aux entreprises. Je m'inquiète de ce qu'avec le temps, nous constatons qu'un certain nombre d'entreprises se maintiennent et s'agrandissent tant qu'elles bénéficient de subventions; mais que dès qu'elles perdent leurs subventions ou leurs avantages fiscaux, elles ne verront plus la nécessité de s'agrandir ou même de poursuivre leur activité dans une certaine région.

Tant que la manne tombe, on continue de la ramasser, mais dès que la source est tarie, il n'y a plus de raison de rester sur place, aussi bien pour le manufacturier de plier bagage et de s'en aller vers le centre du Canada, ou dans le sud de la Colombie-Britannique où les hôpitaux, les universités, sont meilleurs, et ainsi de suite. Nous devrions repenser toute la théorie qui consiste à acheter une entreprise à coup de subventions pour qu'elle vienne s'installer dans la région.

Nous devrions revoir tous les programmes de subventions et les appliquer de façon que, à chaque subvention accordée à une société, le gouvernement fédéral prenne dans cette société une part égale à l'argent qu'il y investit. Si nous donnons de l'argent à General Electric à Kamloops, mettons, \$500,000 pour agrandir son usine, le gouvernement fédéral devrait prendre une part égale à cette somme. Après tout, nous dépensons l'argent des contribuables, alors pourquoi en faire purement et simplement cadeau? Certes, les sociétés créent des emplois, mais pourquoi le gouvernement ne devrait-il pas prendre sa part?

Si nous étions des particuliers, nous n'investirions pas dans une entreprise commerciale ou un lopin de terre sans recevoir une part proportionnée de l'actif. Le gouvernement fédéral devrait avoir concrètement, constamment et directement son mot à dire sur le fonctionnement de l'usine dans les années à venir. J'imagine qu'avec le temps nous découvrirons que, dans certaines industries financées en grande majorité par le ministère de l'Expansion économique régionale, le gouvernement se retrouvera sans rien à la fin. Pour moi, c'est un manque de sens des affaires, de sens social et de sens politique, puisque nous nous servons de l'argent des contribuables à cette fin. C'est la pratique au Canada depuis un certain nombre d'années, et pas seulement au ministère de l'Expansion économique régionale; nous accordons aux sociétés des avantages fiscaux, nous leur accordons des déductions complètes d'amortissement, nous donnons gratuitement des terrains aux municipalités et aux gouvernements provinciaux ou des années d'exploitation sans impôt à certaines sociétés. Cela se passe dans toutes les provinces et dans la plupart des villes.

Si on additionnait tous les cadeaux faits à certaines sociétés, on découvrirait que, dans bien des cas, la plus grande partie de l'argent consacré à l'expansion d'une usine provient des deniers publics. Si nous devons y investir des fonds, pourquoi ne serions-nous pas propriétaires? Si nous devons construire une usine, ne devrait-elle pas nous appartenir? C'est là une attitude aussi raisonnable que hautement morale, car c'est l'argent des contribuables que nous dépensons.

● (1530)

Pour terminer, je voudrais ajouter que dans un proche avenir, j'aimerais voir une étude sérieuse effectuée par le ministère de l'Expansion économique régionale et analysant son influence dans certaines régions sur l'embauche, c'est-à-dire sur le nombre des emplois qui n'auraient vraiment pu être créés si ce ministère n'avait pas existé et sur le nombre des emplois qui existent encore après que le MEER a cessé ses subventions ou ses dons, et enfin, l'influence de ce ministère sur l'économie du Canada.

Je voudrais que le gouvernement examine sérieusement les trois points que j'ai mentionnés: La collaboration à contre-courant de certains ministères avec le MEER—j'estime qu'il s'agit d'un point très valable et d'une critique très pertinente—l'élaboration d'un programme de développement national et l'étude d'une nouvelle conception de la décentralisation, et progressivement, le déplacement de